



Les marcheurs du Val de Verne
Péruwelz

ANDENNE - PERUWELZ 2019

Cher(e) ami(e),

Il y a quelques années, de 2000 à 2009, nous avons organisé, 10 fois donc, le fameux périple Tournai Andenne (ou vice versa puisque nous alternions le sens à chaque édition).

Dans le cadre du quarantième anniversaire du club de marche « **Les Marcheurs du Val de Verne de Péruwelz** », nous avons organisé, à nouveau, en 2016 cette marche mythique. Beaucoup de participants, ravis de ce périple, ont demandés pour renouveler cette marche.

Sous l'insistance de ceux-ci, nous sommes donc repartis pour une 12^e édition. Le départ sera donné depuis **Andenne le samedi 5 octobre à 10 heures précises**, pour arriver à **Péruwelz le dimanche 6 octobre à 15 heures**.

Le principe de cette marche est relativement simple puisque nous marchons **groupé** (le parcours n'est pas balisé). Le peloton sera encadré par un **capitaine de route** (Roland Leloup) qui conduit et dicte l'allure et par un « **serre file** » (Bernard Seressia) qui veillera à ce que le peloton reste compact. L'allure de la marche sera autour des **6.4 km/heure**.

Nous serons accompagnés d'une équipe de ravitaillement qui se compose de **7 personnes avec un minibus, une camionnette et une voiture suiveuse**. Un bagage (maximum 10 kilo) par participant sera accessible durant les 4 arrêts repas du parcours. Environ toutes les heures un ravitaillement sera organisé (boissons, sucreries, biscuits, fruits et autres remontants nécessaires à l'accomplissement d'un tel périple).

Les quatre repas (samedi midi, samedi soir, dimanche matin et dimanche midi) seront servis dans des salles confortables avec un arrêt important permettant une récupération optimale pour poursuivre notre chemin. Tous les autres arrêts sont « au bord » de la route.

Le parcours est tracé dans sa plus grande partie sur de petites routes tranquilles, (nous aurons donc du « dur »); occasionnellement et si la météo le permet nous emprunterons des sentiers. Les participants devront se couvrir de vêtements fluorescents pour la nuit. Une lampe de poche peut être utile mais n'est pas indispensable.

Si un marcheur ne peut plus suivre le peloton, il lui sera demandé de s'installer dans le minibus. Il pourra éventuellement reprendre le chemin après s'être reposé.

Il appartient au marcheur de prévoir son matériel pour les soins (ampoules, tendinite etc)
Le code de la route sera respecté. Le marcheur respectera les installations mises à sa disposition. Il restera poli envers tout le personnel de l'organisation et des accueils.

Il est conseillé au marcheur de consulter son médecin avant de s'inscrire et de se conformer à son avis.

Si vous êtes intéressé par l'aventure et que vous vous sentez **capable de réaliser une telle épreuve**, alors n'hésitez pas trop...

Les inscriptions se feront exclusivement en écrivant à l'attention du Val de Verne de Péruwelz HT 018 rue de Mortagne 79D à 7604 Baugnies (ou bien par courriel : valdeverne18@gmail.com)

Afin de pouvoir offrir aux marcheurs le confort optimal, le nombre de participants sera limité à 50 ; **les 50 premiers inscrits**.

Le prix de la participation est fixé à 60 €. Ce montant est all-in, cela inclut tous les ravitaillements et tous les repas y compris le café et croissants le matin avant le départ. Les participants seront couverts par l'assurance de la FFBMP puisque notre organisation est reprise dans son calendrier. Le paiement devra s'effectuer sur le compte banque ouvert au nom de Marcheurs du Val de Verne N° : **BE 39 3700 9179 4019** avec la mention « **Andenne Péruwelz** ». L'inscription ne sera valable qu'après réception du paiement.

En cas de désistement avant le 31 août 2019, l'entièreté de la somme vous sera remboursée, moyennant un écrit, après cette date et jusqu'au 15 septembre tout désistement sera remboursé à hauteur de 45 € (la retenue servira à couvrir les locations faites et les engagements pris).

En fixant ce prix de participation, notre objectif est de couvrir tous les frais. Si, nous terminons cette édition avec un boni, quel qu'il soit, il serait versé à une œuvre caritative. Vous en serez informé.

A l'arrivée, nous organiserons une petite cérémonie pour remercier tous les participants et remettre un **diplôme** et un **T-shirt** souvenir à tous ceux qui auront accompli ce périple.

Le club (HT 018) est assuré en responsabilité civile. Ces marches sont organisées sous le patronage de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires (FFBMP) et de l'IVV. L'inscription à la marche vaut certificat de bonne santé.

N° agrégation : 2/19/42/DA



Les marcheurs du Val de Verne
Péruwelz

5 et 6 Octobre 2019

12^e flèche pédestre de

155 Km

ANDENNE - PERUWELZ

BULLETIN D'INSCRIPTION

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES
GELIEVE DEZE FORMULIER IN DRUKLETTERS IN TE VULLEN

NOM / NAAM :

PRENOM / VOORNAAM

RUE / STRAAT :

N°

BOITE / BUS

COMMUNE / GEMEENTE

CODE POSTAL

POSTAL NUMBER

VOTRE ADRESSE E-MAIL

UW E-MAIL ADRES

TELEPHONE

TELEFOON

DATE NAISSANCE -GEBORTEDATUM :

CLUB

PAIEMENT DE 60 € EFFECTUE LE :

BETALING VAN 60 € GEDAAN OP :

Paiement à effectuer sur le compte :

BE 39 3700 9179 4019

Marcheurs du Val de Verne

avec la mention = Andenne Péruwelz

FORMULAIRE A RENVOYER A L'ADRESSE :

VAL DE VERNE

FORMULIER TERUG TE STUREN NAAR :

79 D RUE DE MORTAGNE

7604 BAUGNIES

OU PAR COURRIEL : valdeverne18@gmail.com

